

## Ils ont gagné : relaxe pour les cinq prévenus "décrocheurs" de Macron

Dans le cadre d'un des procès de l'inaction climatique et sociale



Ils ont gagné : relaxe pour les cinq prévenus "décrocheurs" de Macron

**Auch, 27 octobre 2020 – Le tribunal de grande instance d’Auch a relaxé les cinq prévenus qui étaient poursuivis pour vol en réunion après le décrochage de trois portraits d’Emmanuel Macron.**

**Première relaxe au nom de la liberté d’expression**

**Série de 35 procès passés, en cours ou à venir**

**Prochain procès, à Agen, le 7 décembre 2020, suite à un report datant du 2 juin.**

[1] : Lyon : les décrocheurs relaxés, l’inaction climatique du gouvernement reconnue - (plus de détails en cliquant sur le lien)

[2] : Procès des Décrocheurs : témoignages toujours plus accablants contre l’inaction climatique - (toujours plus de détails en cliquant sur le lien)